

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 3999 - Mercredi 10 Novembre 2021 - Prix : 200 Fc

SOCIÉTÉ

Ses deux filles l'accusent de les avoir violées



Photo d'illustration

FAIT DIVERS

Une saisie record de cannabis à Anjouan

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

COVID-19

À Mohéli, certains jeunes n'y croient toujours pas

Depuis le 29 septembre jusqu'au samedi 7 novembre dernier, Mohéli enregistre un cumul de 107 cas confirmés dont 43 cas actifs. Le site de prise en charge de CHRI de Fomboni compte 11 patients. Malgré ces données inquiétantes, selon les médecins, on n'arrive toujours pas à convaincre certaines personnes à porter leurs masques et à respecter les autres mesures barrières. Les 5000 fc d'amande contre les contrevenants aggravent plus la situation.

Deux personnes testées positives de la covid-19 se sont évadées au laboratoire du CHRI de Fomboni après leurs résultats. Ces jeunes garçons ont donné des fausses identités et fausses adresses lors de l'enregistrement, difficile donc de les appréhender. Ils courent dans la nature sans aucun souci pour une population qui n'a même pas

encore atteint la couverture vaccinale de 50%. Et peu de personnes acceptent de respecter les mesures barrières.

La question des masques fait autant de polémique dans l'île. « Pourquoi c'est à Mohéli seulement que nous sommes contraints de payer 5000 fc d'amande alors que dans les autres îles c'est seulement 2500 fc » s'interroge Mme Hadidja Mdhiri dans une vidéo qui fait le buzz sur les réseaux sociaux. Cette dame qui dit avoir payé 5000 fc d'amande pour libérer son petit enfant pris dans la rue sans cache-nez par la force de l'ordre, accuse le gouverneur de semer en solo la pagaille dans l'île.

Pendant que la chasse aux cache-nez s'est intensifiée dans certaines localités de l'île, dans d'autres régions de Mohéli les gens vivent dans la tranquillité sans aucune mesure anti-covid-19. Certains vont jusqu'à se poser la question de savoir si les mesu-



Des jeunes de Mohéli qui ne croient pas au Covid.

res barrières sont partielles d'une région à une autre. Une question qui est devenue récurrente durant ces quatre derniers jours. En dehors de Fomboni il est très fréquent de trouver des personnes

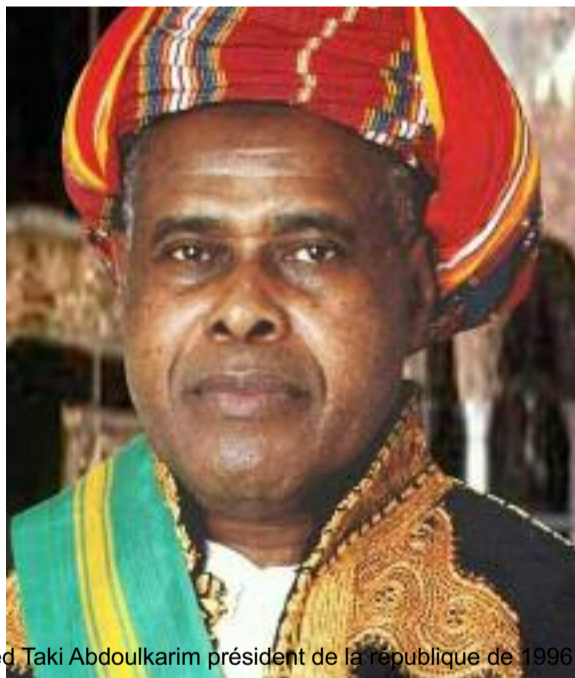
sur une place publique sans que personne ne porte son masque. Malgré les efforts inlassables déployés par les autorités sanitaires en matière de sensibilisation à tous les niveaux, sur la vaccina-

tion, le dépistage et les mesures de prévention, la population donne l'impression de rester toujours sceptique.

Riwad

23^E ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU PRÉSIDENT TAKI :

Une première pour Anjouan



Mohamed Taki Abdoukarim président de la république de 1996 à 1998

Plusieurs personnalités religieuses et des hauts cadres politiques de l'île de Ndzuani ont fait le déplacement à Domoni vendredi dernier pour célébrer le 23^e anniversaire de la mort de l'ancien rais Mohamed Taki Abdoukarim. Le maire de Domoni Nassuf Ahmed Abdallah a salué l'initiative d'organiser cet événement à Anjouan pour la première fois.

La 23^e commémoration de la mort de l'ancien président Mohamed Taki Abdoukarim a été organisée à Anjouan plus particulièrement à Domoni. Plusieurs personnes et cadres de l'île ont fait le déplacement pour assister à cette cérémo-

nie religieuse et de recueillement. Après la lecture du coran, Djanffar Mohamed Abbas, cadre de cette ville qui a eu à travailler avec Taki en tant que conseiller, a d'abord montré les différentes réalisations de Mohamed Taki dans l'île d'Anjouan.

« Dès qu'il a connu Anjouan, il a fait de cette île une priorité, avant et pendant son pouvoir, en matière d'infrastructure et autres », se souvient-il. Cet ancien président du Cnpa affirme qu'en aucun cas l'ancien président ne sera oublié à Anjouan. « C'est une chance d'aujourd'hui d'organiser cet événement en sa mémoire comme dans plusieurs localités », poursuit-il.

Organiser cette cérémonie pour

la première fois à Anjouan a réjoui les habitants de Domoni dont le maire. « C'est une belle initiative puisque il nous a rendu tellement service. Donc, c'est un devoir pour nous de lui rendre une fois sa monnaie », avance Nassuf Ahmed Abdallah. Interrogé si dans les années à venir cette cérémonie va continuer, le maire de cette localité répond par l'affirmative. « Comme tout le monde sait, lui et mon père Ahmed Abdallah Abderemane sont morts le mois de novembre, on va désormais coupler les cérémonies et leur rendre hommage. Que leur âme repose en paix au paradis », prie-t-il.

Ibnou M. Abdou

FAIT DIVERS :

Un homme de 60 ans sauvagement assassiné à Moroni

Un homme de 60 ans a été sauvagement assassiné à Moroni. Le suspect âgé de 17 ans, fils adoptif de la victime est activement recherché par la gendarmerie afin de déterminer les circonstances de ce drame.

Devant la presse hier mardi 09 novembre, le ministre de la justice Djae Ahamada Chanfi est revenu sur la mort de Hassane Ouled. Assassiné, le corps a été découvert aux environs de 2h du matin du 08 novembre dernier dans son domicile au quartier Porini

au nord de la capitale. La thèse de l'assassinat a été rapidement privilégiée au vu du constat car le corps portait des marques de coups de couteau. Selon le ministre, la victime était aux Comores depuis le 27 octobre pour ses vacances, et a eu le malheur d'être tué à l'arme blanche. Le parquet de la République et la gendarmerie se sont rendu sur place pour l'enquête préliminaire. « Il s'agit d'un acte barbare et le mobile de ce meurtre reste à ce stade inconnu. En revanche, la gendarmerie a identifié le premier suspect et il s'agit de son fils adoptif répondant au nom de

Hervé Phillip, âgé de 17 ans dont la mère biologique réside à Mayotte », avance-t-il.

Le suspect a été élevé par la nièce de Hassane Ouled, répondant au nom de Fatima Django originaire de la ville de Mkazi à quelques kilomètres de Moroni. « Cette dernière est morte. Et c'est alors que le jeune homme est retourné chez sa famille biologique. Mais cette dernière l'a chassé pour mauvaise conduite », souligne-t-il. Le regretté armé de sagesse a pris la relève de sa nièce pour la continuer de son éducation. « Au nom du gouvernement et

à mon nom propre, nous présentons les condoléances à la famille d'Ouled », dit-il.

Les équipes de la gendarmerie sont à pied d'œuvre pour mettre la main sur le jeune homme afin d'é-

lucider les circonstances de cette mort. « Un avis de recherche a été lancé depuis lundi dernier », conclut-il.

Andjouza Abouheir

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

SOCIÉTÉ

Ses deux filles l'accusent de les avoir violées

Un père de famille est accusé par ses deux filles de les avoir violées à plusieurs reprises. Il est en placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Moroni. Les deux victimes ont témoigné, à visage cachés.

C'est un témoignage exceptionnel car rare en dehors des tribunaux spécialisés.

Lundi dernier, deux filles ont témoigné, à visage caché, sur Fcbk FM, la plateforme en ligne la plus suivie aux Comores. Elles sont revenues sur la mésaventure qu'elles ont connue avec leur père, un agent comptable d'une station-service de la capitale. L'ainée qui n'avait que 14 ans à l'époque, a été envoyée à Moroni depuis Mutsamudu où elle résidait avec sa mère. A Ngazidja,

elle est censée suivre un traitement pour soigner son énurésie nocturne. Mais son père Monsieur Bacar qui l'a accueillie la voit plutôt comme une femme et non comme sa fille.

C'est ainsi qu'il lui a offert « de l'eau » que la fille a bu sans se douter de rien. « Après avoir bu cette eau je n'étais pas moi-même. Mon père a profité de cet état pour faire de moi une femme. Il a couché avec

moi », révèle celle qui affirme que cela a continué pendant plusieurs années. Elle est aujourd'hui âgée de 18 ans. D'après le Service d'écoute que nous avons contacté par téléphone, le père avait emmené sa fille dans un établissement hôtelier sis à Malouzini, au sud de Moroni.

Sa petite sœur a subi le même sort. Son père qui l'a fait venir d'Anjouan la forçait à coucher avec

lui. Les deux sœurs ont décidé de briser le silence. Elles en ont parlé à leur mère qui se trouve actuellement à Mayotte. Toute la famille est au courant de l'histoire. Mais pas que la famille, tout le monde. Le père, un Malgacho-Comorien, est placé en détention provisoire depuis le 4 novembre dernier dans l'attente de son procès.

Andjouza Abouheir

COVID-19

Fomboni est quadrillé pour mieux contrôler la circulation du virus

Les habitants de Fomboni se sont réveillés lundi dernier, avec des hommes en uniformes à leurs côtés des agents de la santé et de l'OMS à chaque entrée et sortie de la capitale. Lavage des mains, prise de température et contrôle de masque obligatoire. L'objectif casser la chaîne de transmission.

Les portes d'entrée et de sorties de la capitale Fomboni sont depuis lundi contrôlées pour veiller au respect des mesures barrières afin de limiter la propagation du covid-19 dans l'île. 5 nouveaux cas ont été encore recensés dimanche dont 2 à Djando et 3 à Fomboni. Face à cette recrudescence, les autorités insulaires adoptent des mesures strictes de riposte contre la pandémie. Des éléments de la gendarmerie nationale, des agents de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ainsi que des volontaires du Croissant rouge comorien sont mobilisés sur le terrain pour assurer la surveillance dans tous les coins et recoins de la capitale mohélienne.



À la sortie Nord-ouest de Fomboni à Mbouyou wamadji, et à l'entrée Sud-est sur le pont de Bangoma des postes de contrôle sont installés. La température de

toute personne qui sort ou qui entre dans la capitale est prise. Des contrôles des symptômes sont également faits. Et toute personne présentant la toux ou une fièvre est

tout de suite isolée dans les stands installés pour la circonstance avant de procéder à un test rapide de Covid-19. Si la personne est testée positive, la prise en charge est

instantanée.

Une autre tâche pour ces unités de surveillance c'est de veiller au respect du port du masque. Ce système de contrôle mis en place ce lundi va se poursuivre, selon des sources hospitalières, et se fera 24h/24. « C'est une manière d'empêcher ce virus de s'introduire dans les autres villages de l'île puisque dans la journée, seul Fomboni attire la population venant des quatre coins de l'île » explique-t-on. Fomboni reste, pour rappel, la ville la plus touchée de cette 3ème vague.

500 personnes présentant des symptômes sont passées au test rapide du covid-19, mais aucune n'est déclarée positive. Pour certains d'entre eux la forte température et la fièvre sont liées à la forte chaleur mais aussi le changement de climat. « Nous sommes dans la période des mangues et du girofle pendant laquelle l'hôpital de Fomboni est toujours bondé.

Riwad

FAIT DIVERS

Une saisie record de cannabis à Anjouan

La Garde-Côtes Comorienne a saisi 122,5 kilos de cannabis sur l'accès maritime de Vassy à Anjouan le 07 novembre dernier. En trois mois, c'est plus de 986 Kg de drogue qui sont saisis dans cette région de Shisiwani.

C'est devenue monnaie courante cette affaire de drogue dans la région de Shisiwani, préfecture de Sima. Le 07 novembre dernier, la Garde-Côtes Comorienne a saisi 122,5 kilos de cannabis sur l'accès maritime de Vassy Anjouan. Un peu floue, l'affaire relayée déjà sur la page officielle de la division navale ne serait pas connue par la justice. Selon des

faits palpables, la région de Shisiwani (préfecture de Sima à Anjouan) est restée le grand por-

tail pour les entrées des trafiquants de drogue.

Et selon la garde-côtes como-

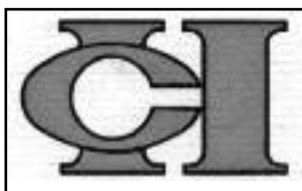


rienne, en trois mois plus de 900 kilogrammes sont saisis dans cette même région. « Le samedi 07 août 2021, un dispositif opérationnel maritime de la Garde-Côtes à Anjouan a intercepté au sud-ouest de l'île, une embarcation de type COMA-4 en provenance de Madagascar. À son bord 05 malgaches », indique une source proche du dossier. Et la même source précise que « cette vedette est saisie avec 46 sacs contenant 845 kilos de cannabis et 40 cartons de petites bouteilles de Rhum ».

Pour rappel, il y a presque trois mois, une autre quantité importante est tombée sous les griffes de la Garde-Côtes. En 3 mois on totalise 967,5 kilogram-

mes de cannabis en provenance de Madagascar. L'opinion se demande pourquoi la région de Shisiwani reste toujours la porte d'entrée des narcotrafiquants ? Le 25 septembre dernier, une quantité de 19 kilogrammes a été saisie et brûlée au tribunal de Mutsamudu. Et c'est toujours dans la même région encore. On ignore combien de kilos ont pu passer entre les mailles du filet et s'écouler dans le marché local ou vers Mayotte pour monter les enchères. En tout, c'est plus de 986 kilogrammes de cannabis saisis en trois mois à Anjouan et uniquement dans la région de Shiwani.

Nabil Jaffar



COMOR HYDROCARBURE

SOCIETE COMORIENNE DES HYDROCARBURES

Boîte Cidex A N° 5631 Moroni Union des Comores

le 01 novembre 2021

Tél 73 09 71 Fax (269) 73 18 83

1. Fourniture de bien et service

- Fourniture et mobilier de bureau
- Pneumatiques
- Climatisions
- Ordinateurs, imprimantes & gros photocopieurs (bureautique)
- Pièces détachées de camions et véhicules.
- Huiles Camions, véhicules & groupes électrogènes
- Fourniture de matériels de sécurité privée,
- Matériels de sécurité incendie
- Pièces détachées des installations des hydrocarbures et dépôts de stockage
- Entretien industriel
- Logistique; transport et transit en douanes
- Sécurité des biens & personnes
- Nettoyage industriel
- Matériel de manipulation d'hydrocarbures

2. Domaines de consultation & prestation intellectuelle

- Expertise en comptabilité, finances, commissaires aux Comptes
- Expertise en mécanisme de financements structurés
- Expertise en système de nouvelles technologies de l'information et de communication
- Expertise en étude, Evaluation de projet et programme
- Génie civil
- Expertise en électromécanique et électricité
- Expertise droit de l'environnement
- Hydraulique appliquée
- Architecture & ingénierie en bâtiments

Les propositions doivent obligatoirement être présentées sous pli fermé, portant uniquement la mention " Avis à Manifestation d'intérêts"
Les documents et informations ci-après doivent être joints à la lettre de soumission :

1. une déclaration la lettre de soumission signée par le gérant de l'entreprise ou le prestataire de service ;
2. une note de présentation de l'entreprise ou de la société (date de création, siège, dénomination, forme juridique, coordonnées, adresse physique, etc.) et les moyens matériels et humains qu'il compte mettre en œuvre pour la réalisation de sa mission (liste du personnel clé avec leurs fonctions respectives, cursus, ancienneté) ;
3. les références professionnelles de l'entreprise ou de la société, ses domaines de compétence, au niveau national et/éventuellement international.
4. une copie conforme du registre du commerce ;
5. une attestation d'imposition à jours pour 2020 (quitus fiscal)
6. une attestation de domiciliation bancaire ;
7. toutes autres informations ou document jugés nécessaires par le fournisseur ou prestataire de service.

La SCH se réserve le droit de consulter tout autre candidat en dehors de la base de données ou de choisir la voie d'une Demande de Proposition ouverte et publiée sur ses sites d'annonces et tout autre moyen de publication.

Soumission de la Proposition

Les soumissions de l'appel à manifestation d'intérêts sont adressées à Monsieur le Directeur Général de SCH et déposées au secrétariat de la SCH:

Adresse: Société Comorienne des Hydrocarbures BP. 28 Moroni

Date limite des dépôts des dossiers : le 30 novembre 2021

HAMADI IDAROUSSE

DIRECTEUR GENERAL

ENVIRONNEMENT

Réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure

En raison de la situation actuelle de la pandémie de COVID-19, le Bureau de la quatrième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure a décidé, lors de sa cinquième réunion tenue le 14 avril 2021, d'organiser la COP4 en deux segments: le premier a été réalisé en ligne du 1er au 5 novembre 2021 et le deuxième sera réalisé en présentiel au premier trimestre 2022 à Bali, en Indonésie.

Près de 1 000 participants ont assisté à la réunion, travaillant en collaboration malgré les défis découlant de la configuration en ligne. Les Parties ont réussi à adopter les deux décisions essentielles : le programme de travail et budget 2022, et fixer du 21 au 25 mars 2022 les dates de la COP-4.2 à Bali, en Indonésie. Les participants ont également dis-

cuté de trois autres questions urgentes : l'évaluation de l'efficacité de la Convention, les rapports nationaux et la huitième reconstitution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

La Convention de Minamata a été adoptée en 2013 pour lutter contre le mercure, un métal lourd persistant dans l'environnement. En tant qu'élément naturel, le mercure peut être libéré dans l'air et l'eau par l'altération de roches contenant du minerai de mercure ou par des activités humaines telles que les processus industriels, l'exploitation minière, la déforestation, l'incinération des déchets et la combustion de combustibles fossiles.

Le mercure peut également être libéré par les produits contenant du mercure, y compris les amalgames dentaires, les applications électriques (telles que les interrupteurs et les lampes fluorescentes), les

instruments de laboratoire et médicaux (tels que les thermomètres et baromètres cliniques), les piles, les enrobages de semences, les crèmes antiseptiques et antibactériennes, et crèmes éclaircissantes pour la peau. Par ailleurs, l'exposition au mercure peut affecter le développement neurologique du fœtus et a été liée à une baisse de la fertilité, des lésions cérébrales et nerveuses, et les maladies cardiaques chez les adultes qui ont des niveaux élevés de mercure dans le sang.

Lors de la COP3, la Conférence des Parties a élu Rosa Vivien Ratnawati (Indonésie) à la Présidence de la COP4. Elle est la Directrice Générale de la Gestion des Déchets Solides, des Déchets Dangereux et des Substances Dangereuses au Ministère de l'Environnement et des Forêts de la République d'Indonésie. Depuis 2018, elle participe activement à toutes les réunions et négociations



Rosa Vivien Ratnawati.

des Conventions BRS (Bâle, Rotterdam et Stockholm) et de la Convention de Minamata sur le mercure. En novembre 2019, elle a été nommée Présidente de la Convention.

L'Union des Comores a pris part à toutes les sessions de nég-

ciation et a signé la Convention le 10 octobre 2013. La lettre de ratification de la Convention de Minamata sur le Mercure a été signée le 15 juin 2017.

Mmagaza

TÉLÉCOMMUNICATION

Telma Comores améliore son réseau

Depuis plus d'une semaine, Telma Comores a démarré des travaux sur le réseau. Le directeur général Christophe Olivier a annoncé une nette amélioration dans huit sites.

Confronté à des difficultés dans la capitale depuis plus de trois ans, l'opérateur Telma Comores a démarré depuis la semaine dernière des travaux sur son réseau. Le directeur général annonce le renforcement du réseau 4G par l'augmentation de sa capacité d'internet vers l'international. « Notre capacité d'internet vers l'international a été doublée la semaine dernière et notre réseau s'améliore actuellement en débit et vitesse internet sur leurs sites radio 4G, ce qui éliminera fortement la congestion causée par le niveau d'usage de

nos clients Telma mobile », déclare Christophe Olivier. Ce dernier a annoncé aussi une nette amélioration dans 8 sites depuis le début des travaux. « Beaucoup de travail a été fait et je pense que les améliorations se feront progressivement dans les autres sites », poursuit-il. Toutefois, le patron du deuxième opérateur de la téléphonie mobile reconnaît des sites qui posent problèmes mais espère qu'ils seront au rendez-vous d'ici décembre lors de la célébration du 5e anniversaire de l'implantation de Telma aux Comores.

Au même moment, le patron de Telma a annoncé le lancement du service CB2Mvola. Il s'agit d'un moyen de facilitation pour l'envoi et le retrait d'argent à l'intérieur du pays et à l'étranger. Ce nouveau moyen permet d'approvisionner un compte MVola en ligne à partir

d'une carte bancaire Visa ou Mastercard. « Dès l'envoi d'argent par l'émetteur, la réception est instantanée ! Le destinataire n'aura pas besoin de code ni de se rendre auprès d'une agence pour retirer l'argent. Un SMS lui sera envoyé pour confirmer le montant et l'identité de l'émetteur de l'argent », précise-t-il.

Sur l'éducation, l'entreprise Telma dit accompagner les étudiants en cette période de rentrée universitaire en lançant également HIDAYA Étudiant et offre 40% de remboursement sur l'ensemble des achats de crédit et forfaits mobiles depuis le compte Telma Mvola du client. « Pour en profiter, chaque étudiant devra se présenter avec sa

carte étudiant pour s'enregistrer à l'offre Hidayaya. Une fois l'étudiant identifié, il pourra bénéficier jusqu'à 20 000 FC de remboursement sur le montant cumulé de ses achats réalisés durant le mois depuis son compte MVola. Le montant sera versé en début du mois suivant », conclut-il.

Kamal Gamal



EXPERTISE FRANCE RECRUTE UN.E CHARGÉE DE SUIVI-EVALUATION-APPRENTISSAGE

Intitulé du poste : Chargé.e de suivi, évaluation et apprentissage (SEA) de projet
Pays ou zone géographique : Union des Comores - Moroni
Durée de la mission : 12 mois renouvelables (jusqu'à 54 mois)
Type de contrat : Contrat à durée déterminée de droit local
Date limite de candidature : 25 Novembre 2021

Description du projet :

Le projet « Komor Initiative » a pour objectif de stimuler l'accès à l'emploi des jeunes comoriens et comoriennes en renforçant leurs capacités via la modernisation du dispositif de formation socio-professionnelle et la structuration des dispositifs d'insertion.

Description du poste :

Dans ce cadre, le.la chargé.e de SEA aura pour tâches principales :

- Le développement et la mise en œuvre d'un cadre harmonisé de S&E pour le projet
- L'appui aux activités de suivi, évaluation et apprentissage du projet
- L'appui technique aux partenaires du projet : Ministère de l'Éducation, Maison de l'Emploi, Centres de formation publics et semi-publics

Profil recherché :

- Diplôme universitaire/de l'enseignement supérieur (licence minimum ou diplôme équivalent)
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans des fonctions liées au Suivi Évaluation et à l'Apprentissage de projets ou programmes

Pour plus d'information, les candidats intéressés sont invités à :

1. Consulter l'offre complète sur www.expertisefrance.frou sur la page suivante <https://bit.ly/3jP79mG>
2. Envoyer CV + Lettre de motivation à l'adresse rh.comores@expertisefrance.fr avec pour objet « **Candidature Chargée de suivi-évaluation-apprentissage - projet Komor Initiative** »



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

Réf. N 2021-15-RCIP4—ATI-ANPI

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

« Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'une Assistance Technique pour Maîtrise d'Ouvrage et la Reprise de l'Existant pour l'Optimisation et l'Informatisation RCCM et de la Virtualisation des services aux Entreprises Comores ».

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement additionnel dans le cadre de la quatrième phase du Programme régional d'infrastructures de communication pour l'Afrique (RCIP-4) (D 3820 KM) de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au « Recrutement d'une Assistance Technique pour Maîtrise d'Ouvrage et la Reprise de l'Existant pour l'Optimisation et l'Informatisation RCCM et de la Virtualisation des services aux Entreprises Comores ».

1. Objectif de la mission

La mise en conformité des Numéros RCCM des entreprises immatriculées aux Comores lors des activités de reprise de l'existant sera une matérialisation de l'application des dispositions des Actes Uniformes OHADA AUDCG et AUS révisés.

Cette mission vise alors d'une part, à assurer la reprise des données et des pièces des entreprises du RCCM des Comores, et d'autre part, à apporter l'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage (contrôle qualité) auprès de l'ANPI dans le cadre du programme d'optimisation et l'informatisation du RCCM et la virtualisation des services aux entreprises des Comores.

Le Prestataire retenu sera ainsi chargé de l'opération de reprise de l'existant et mise en conformité au RCCM des entreprises aux Comores et il assistera le Comité de Pilotage dans la coordination, le suivi et la supervision de la mise en œuvre et de la gestion des contrats passés entre les Comores et les prestataires retenus pour :

- L'installation et le déploiement d'une solution de virtualisation des procédures de création d'entreprises,
- Le déploiement du logiciel de gestion du RCCM étendue au Guichet Unique des entreprises ;
- Et l'acquisition du matériel informatique ainsi que la mise en place de l'environnement de déploiement optimal pour la plateforme.

3. Profil du consultant

Les consultants intéressés doivent disposer d'une expérience d'au moins 05 ans et fournir les (i) références concernant l'exécution de contrats analogues, (ii) expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, (iii) disponibilité du personnel, ainsi que toutes autres informations complémentaires. De ce fait, le Consultant doit être :

* Être une firme expérimentée dans l'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage, notamment dans le cadre de contrats similaires.

*Avoir la connaissance approfondie du champ d'application (Espace OHADA). Il doit en outre être familier avec les contraintes des systèmes institutionnels.

Autre, La firme devra remplir les qualifications suivantes :

a) Avoir une expérience minimum de cinq (5) ans dans le domaine des technologies de l'information correspondant à la tâche ;

b) La présentation de trois (3) références au moins (confirmées par des attestations ou des PV de réception) dans l'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage, incluant l'accompagnement à maîtrise d'ouvrage (AMOA) dans le contexte de l'implémentation de logiciels et la réalisation de services connexes de systèmes intégrés d'informations économiques, financières ou de gouvernance d'entreprises

Les critères d'éligibilité, la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (version juillet 2016, révisée en 207 et 2018). La méthode de sélection est la « méthode de Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) ». L'intéressement manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Client de le retenir. Le dossier de manifestation d'intérêt doit être rédigé en français.

Les consultants intéressés peuvent demander et obtenir les Termes des Références et des informations en nous contactant à l'adresse mentionnée ci-dessous. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le 15 novembre 2021 à 14 h 00 (heure locale) en Union des Comores.

Adressé à l'adresse : Mme la Coordinatrice du projet RCIP4 « Manifestation d'intérêt

Réf N° 2021-15-RCIP4—ATI-ANPI

– Intituler Le libellé», Bureau de gestion de projet RCIP-4, Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, email : rcip.procure@gmail.com

Lancé le 22 octobre 2021